

REPUBLIQUE



TOGOLAISE

**Conférence des Nations Unies consacrée à l'examen approfondi à mi-parcours  
de la réalisation des objectifs de la Décennie internationale d'action sur le  
thème « L'eau et le développement durable » (2018-2028)**

**Débat général**

*22-24 mars 2023*

PROJET DE DECLARATION DE :

**M. Affo Bôni ADJAMA, directeur de cabinet du ministre de l'eau et  
de l'hydraulique villageoise**

Vérifier au prononcé

*New York, le 23 mars 2023*

**Monsieur le Président,  
Mesdames et messieurs,**

Tout d'abord, la délégation togolaise voudrait vous adresser ses félicitations, à vous-mêmes et aux autres membres du bureau, pour votre élection et vous assurer de son plein soutien dans l'accomplissement de votre mission.

Nous nous réjouissons de prendre part à la présente conférence qui porte sur une thématique importante à laquelle le gouvernement togolais accorde la priorité.

Le Togo souscrit à la déclaration prononcée par Cuba au nom du groupe des 77 + la Chine et voudrait faire les observations ci-après à titre national.

**Monsieur le Président,**

Plaçant l'émergence au cœur de son ambition, le Togo a réalisé des avancées remarquables lors des 10 dernières années et s'est fixé des objectifs de croissance économique et de développement social et humain élevés pour les années à venir.

C'est ainsi que le Togo a lancé en fin juin 2020 une feuille de route présidentielle Togo 2025 avec 3 axes, 42 projets et 6 réformes prioritaires pour orienter la mise en œuvre de cette nouvelle vision.

Au vu des impacts multiplicateurs de **l'eau sur** la santé, l'inclusion, la cohésion sociale et la lutte contre l'extrémisme violent, l'eau est bien intégrée parmi les premières priorités de **l'axe 1** de la feuille de route présidentielle intitulée **“Renforcer l'inclusion et l'harmonie sociales et consolider la paix”**

Pour l'eau, l'hygiène et l'assainissement, il a été élaboré une vision stratégique 2025 intitulée **« Un accès à l'eau et assainissement généralisé à toute la population togolaise »** et déclinée en 4 objectifs prioritaires :

- Atteindre un taux d'accès national de 85%, à un coût abordable (3,3 millions personnes supplémentaires ont accès à l'eau potable) au plan national ;
  - *95% en milieu rural ;*
  - *85% en milieu semi-urbain ;*
  - *75% en milieu urbain hors Grand Lomé ;*
  - *80% dans le Grand Lomé et*
  - *70 % d'accès au latrines améliorées.*
- sécuriser l'approvisionnement en eau potable du Grand Lomé à travers l'augmentation des capacités de production hors nappes phréatiques ;

- accompagner le secteur agricole dans le renforcement de l'usage de l'irrigation afin d'améliorer les rendements agricoles ;
- augmenter l'accès aux infrastructures d'assainissement à la fois en zones urbaines et rurales.

Pour y parvenir, le Togo, après un diagnostic sectoriel, a élaboré une stratégie d'accès universel à l'eau potable et à l'assainissement et a réalisé des études stratégiques pour plus de précisions sur les besoins identifiés.

### **Monsieur le Président,**

La stratégie d'accès universel à l'eau potable et assainissement est en parfaite cohérence avec les objectifs de la FDR du Gouvernement 2025 et alignée sur ceux des ODD à l'horizon 2030. Pour atteindre l'accès universel, le Togo devra mobiliser environ 2 milliards de dollars US.

La mise en œuvre de la stratégie d'AEP s'appuie sur une approche économique basée sur :

- l'accroissement des investissements du secteur public (Etat et PTF) ;
- la mobilisation des investissements privés notamment à travers des Partenariats Public-Privés (PPP) ;
- la délégation de service ;
- la coordination des actions dans le secteur pour optimiser les ressources de tous les intervenants.

Avec l'appui de ses partenaires, le Togo a doublé les dépenses d'investissement du secteur. C'est ainsi que sur la période 2020 à 2023 notre pays a mobilisé les investissements d'un montant d'environ 159 milliards de FCFA (245 millions de dollars) en prenant en compte l'ensemble des investissements intervenus de 2015 à 2022 et entend maintenir ce rythme d'investissements pour les prochaines années. L'exécution d'une partie de ces investissements a permis d'atteindre un taux d'accès à l'eau potable de **67 % en 2022**.

**Monsieur le Président,**

Au nombre des stratégies de financement du secteur de l'eau et assainissement, le Togo, en dehors de l'augmentation de la dotation budgétaire sur la période 2020-2023, a organisé une table ronde des bailleurs en décembre 2022. Le montant des engagements des bailleurs traditionnels d'environ **394 millions de dollars** et des négociations des financements privés sont en cours notamment à travers des partenariats publics-privés.

Le Togo entend poursuivre ses efforts pour mobiliser davantage de financement supplémentaire pour l'atteinte des cibles fixées pour 2025 (Faire passer le taux d'accès de 67% en 2022 à 85% en 2025) à travers :

- l'augmentation des allocations budgétaires des investissements à travers le programme d'investissement publique 2023-2025 (PIP 2023-2025) ;
- la mobilisation des financements conventionnels (de 394 millions de dollars) et les financements privés soit 32 % des besoins pour l'atteinte **de l'objectif d'accès universel à l'eau potable et assainissement d'ici 2030 (1814 millions de dollars)**.

En dépit des efforts déjà accomplis, en cours et en vue, le Togo, tout comme d'autres pays, a davantage besoin de soutien et d'accompagnement pour atteindre les ODD dans le secteur de l'eau, de l'hygiène et de l'assainissement d'ici 2030.

**Monsieur le Président,**

Ma délégation salue la tenue de cette conférence et n'a aucun doute sur la qualité des échanges qui auront lieu. Nous pensons que cette rencontre nous donne l'occasion de prendre des engagements importants qui tiennent compte de la résilience vis-à-vis des crises, quelle que soit leur nature, à l'instar de la pandémie de la Covid-19 qui a ralenti les efforts menés par les Etats en vue de réaliser l'ODD 6.

Pour conclure, je voudrais saisir l'occasion qui m'est offerte pour remercier toutes les délégations ayant pris part à l'événement parallèle du 22 mars 2023 portant sur le thème « protéger les systèmes d'approvisionnement en eau de la guerre », et en particulier celles qui se sont jointes au Togo pour la réussite dudit événement, en l'occurrence la Slovénie, la Finlande, la Suisse, le Geneva Water Hub et le comité internationale de la Croix-Rouge.

**Merci de votre attention.**